

# L'exode rural

Autor(en): **Loeffel, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **20 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825538>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

raient conduire à l'adaptation : l'une serait la création de grandes exploitations gérées industriellement, l'autre le développement des coopératives de cultures et d'élevage. Remarquons que seule cette dernière est compatible avec le caractère de nos institutions traditionnelles et le but que se sont fixés les pouvoirs publics de notre pays. Mais la préparation psychologique d'une telle évolution est délicate et lente si l'on veut conserver à la fois les libertés individuelles qui nous sont chères et bénéficier des progrès techniques. Nous pensons qu'une organisation des professions rurales bien conçue n'est exclusive ni de l'un ni de l'autre, aussi voulons-nous espérer que les paysans suisses accorderont au projet de la Classe d'agriculture de Genève, l'attention qu'il mérite, car il étudie précisément les modes de réalisation d'une telle organisation.

Quant à l'Etat, c'est à la solution d'un problème politique, économique et social qu'il doit tendre. Pour la stabilité d'un pays il est indispensable, quel que soit son degré d'industrialisation, qu'il conserve une population paysanne importante. En Suisse on a fixé sa limite inférieure au 20 % de la population totale, mais il n'est pas certain qu'on puisse s'y tenir. Cela ne sera possible que si les conditions de vie de la population rurale sont comparables avec celles de la population urbaine. Il est donc indispensable que soient créées les conditions nécessaires et suffisantes à la réalisation d'un nouvel équilibre des prix ruraux et industriels. C'est là, croyons-nous, la raison profonde du maintien du dirigisme d'Etat. Nous avons toutefois la conviction que la voie choisie est mauvaise car elle conduit fatalement à la dictature et que nous n'y trouverons qu'amertume et déceptions. C'est pourquoi tout en exprimant le vœu que les légitimes revendications paysannes soient admises, nous croyons fermement qu'il est nécessaire que se dessine sans tarder un mouvement de réaction contre la tendance dirigiste, visant à éviter tout d'abord qu'on engage dès maintenant l'avenir.

Pour nous, l'avenir appartient à l'économie organisée dans les cadres professionnels et nous sommes persuadé que c'est dans cette voie qu'on reviendra à l'harmonie des rapports entre la ville et la campagne.

Dr E. DÉROBERT

---

## L'EXODE RURAL

Dans l'esprit de l'homme, l'exode rural s'est acquis une place identique à celle de la guerre. On en parle souvent, on écrit longuement, on disserte philosophiquement de la désertion des campagnes, comme de la guerre. Dès qu'un événement se répète, il acquiert une forme chronique et l'homme considère cet événement comme une nécessité dictée par les lois de la nature. On craint la guerre, on reconnaît le danger de l'abandon des campagnes, pourtant l'un et l'autre de ces événements se sont taillés une place primordiale dans

la vie économique et sociale. Si l'on appliquait les mêmes mesures et moyens contre que pour, il n'y aurait plus de guerre, on ne parlerait plus de la terre qui meurt.

Examinons rapidement la situation de l'agriculture de notre pays sous cet angle particulier. Existe-t-il un exode rural ? La population agricole en Suisse est en régression constante depuis un demi-siècle. Cette diminution n'est pas seulement relative par comparaison aux autres branches d'activité qui se développent avec une constance grâce à une industrialisation très accentuée, mais également en nombre absolu. *La Suisse connaît l'exode rural*. En 1888 notre pays comptait 2,9 millions d'habitants. La statistique de 1941 donne une population de 4,3 millions. Actuellement nous dépassons les 4,5 millions.

En cinquante ans la population s'est accrue de 40 %. Dans le même laps de temps le contingent paysan qui représentait dans les années 1880 plus du 50 % de la population est réduit actuellement au 20 % environ. On se trouve en présence d'un phénomène inversement proportionnel, la population totale augmente de 40 % et la classe agricole se réduit au 20 % de ce total.

Il y a lieu de faire remarquer que non seulement la population agricole diminue, mais également le nombre des fermes. Ainsi, on comptait en 1905 243.700 exploitations agricoles. En 1945 il ne reste que 210.300 fermes. Soit une diminution de 33.400 domaines, ce qui correspond à la suppression de 835 unités par année, ou 2 à 3 fermes disparaissent par jour. Les villes et les industriels grignotent les exploitations agricoles les plus rapprochées. Quant au reste, ce sont surtout les petites fermes qui disparaissent. Précisément celles que détenaient de petits paysans à grande famille, ou des ouvriers qui s'occupaient, à côté du travail d'usine, un peu d'agriculture. Ces petits domaines ont une importance souvent vitale, en période de chômage, pour une famille nombreuse.

L'exode rural est la conséquence de deux situations qu'il importe de distinguer.

1. Depuis plus d'un demi-siècle la structure sociale et économique se modifie par un prodigieux développement de l'industrie grâce à la machine et la science. Cette transformation généralisée des activités humaines exige tous les jours plus d'ouvriers. C'est avant tout l'agriculture qui sert de bassin d'alimentation en main-d'œuvre. A la campagne les familles sont fortes en nombre d'enfants, les gains sont faibles. Cet apport régulier d'ouvriers de la campagne à la ville est considéré comme situation normale, voire indispensable. On parle même d'un genre de symbiose. Ce mouvement de la campagne à la ville peut être considéré comme à peu près normal.

2. La situation est plus inquiétante dès qu'il s'agit d'une émigration extraordinaire. En période de haute conjoncture l'agriculture perd un surplus de main-d'œuvre qui représente les forces vives de la terre et qui vont grossir les rangs de la population urbaine. La prospérité industrielle permet de payer des salaires élevés. Les fils et filles de paysans, les ouvriers de campagne se laissent tenter par ces gains plus élevés. Les campagnes se vident dans des proportions anormales et dangereuses.

Pour apporter une contribution, et surtout afin de donner plus de précision à ce grave problème nous avons entrepris une enquête sur l'exode rural dans le Jura bernois. Un questionnaire fut adressé à toutes les communes. Sur 146 localités nous avons obtenu 128 réponses complètes, d'où un manque de 12 %. L'enquête avait pour but de déterminer le nombre d'ouvriers agricoles, filles et fils de paysans, déjà actifs à la ferme qui avaient quitté l'agriculture pour travailler à l'usine ou sur un chantier. Les résultats s'étendent à 3 années, soit 1944 à 1946. Il est donné ci-dessous les résultats de cette enquête.

*Personnes ayant quitté l'agriculture*

Districts	Vachers	Domestiques	Servantes	Fils	Filles	Total
Delémont	11	51	9	142	72	285
Porrentruy	7	52	12	124	93	288
Courtelay	8	27	3	107	74	219
Moutier	9	47	13	176	125	370
Laufon	8	16	5	17	9	55
La Neuveville	—	7	—	28	21	56
Franches-Montagnes	3	25	7	69	33	137
	46	225	49	663	427	1410

Le Jura compte une population totale de 111.860 habitants, le 45 % exerce une activité lucrative, soit 50.400 personnes. La population paysanne représente le 20 % soit 10.080 personnes. Le résultat de l'enquête accuse un départ de . . . . .	1410
plus résultat manquant de 18 localités (12 %) . . . . .	169
Nombre de personnes ayant quitté l'agriculture . . . . .	1579

On se trouve en présence d'une réduction de 16,7 % de la main-d'œuvre agricole du Jura bernois, cela dans l'espace de 3 ans. Ne sont pas compris dans ces chiffres les agriculteurs propriétaires qui ont quitté la terre à la suite de la suppression de leur exploitation. Malgré les dispositions légales et la vigilance des autorités, il y a dans le Jura un nombre respectable d'exploitations agricoles qui furent supprimées. De plus ne figurent pas dans les résultats de cette enquête les fils et filles de paysans qui, à la fin de la scolarité obligatoire, entrèrent directement à l'usine. Il s'agit ici d'un contingent fort important. En ajoutant ces derniers aux chiffres de notre enquête on arrive suivant appréciation au double soit 30 à 35 %. Il y a donc pour notre coin de pays le problème « la terre qui meurt ».

Comme fiche de consolation certains milieux répondent que la prospérité industrielle ne durera pas toujours et que l'agriculture retrouvera son compte. C'est une piètre consolation que celle de devoir envisager une misère nationale pour rétablir un certain équilibre social. On ne saurait sans autre accepter cet argument, il est un fait bien connu que celui qui substitue le macadam à la terre de ses souliers ne retourne plus à la glèbe. C'est un déraciné pour toujours. Les exceptions sont la confirmation de la règle.

*Les causes de l'exode rural* sont multiples. Nous ne pouvons ici qu'effleurer les raisons principales. Il s'agit avant tout d'une ques-

tion de salaire. Le revenu de l'agriculture ne permet pas de payer des salaires équivalents à ceux de l'industrie. De 1929 à 1939, la rentabilité de l'agriculture suisse se présentait comme suit :

En accordant un service d'intérêt, au taux de 4 %, pour les capitaux engagés à la ferme il restait un salaire moyen de fr. 2.75 à fr. 3.— par journée de travail pour un homme. Ou alors en comptabilisant un salaire normal de fr. 12.— par homme, il ne restait que 0,95 à 1 % pour le service des intérêts des capitaux. Depuis 1939 la situation matérielle s'est sensiblement améliorée dans l'agriculture. Toutefois, dans une proportion fortement inférieure à celle de l'industrie.

Il n'y a pas que des raisons matérielles qui expliquent l'exode rural. L'industrie et le commerce permettent des heures de travail plus réduites en nombre et surtout plus régulières. Pour l'agriculture les saisons et les caprices de la nature occasionnent de grandes irrégularités.

Les institutions sociales sont plus développées pour l'industrie et les fonctionnaires, telles assurances diverses, caisse de retraite, contrat de travail et protection par la loi de l'ouvrier de fabrique. L'application de pareilles mesures en agriculture augmentent les frais d'exploitation au détriment du salaire par journée de travail ou du service des intérêts pour capitaux engagés.

L'ouvrier agricole et même le fils de paysan rencontrent de sérieuses difficultés lorsqu'ils désirent se marier et fonder un foyer. La nature même des occupations professionnelles du paysan constitue un obstacle, les salaires sont insuffisants, les capitaux font souvent défaut pour acquérir les éléments nécessaires à l'exploitation agricole.

La ville offre à profusion les distractions et jouissances tant recherchées par la jeunesse.

Trop souvent encore on considère le paysan comme un sujet de deuxième « cuvée ». Aux yeux de certains esprits optus, c'est déchoir que de rester ou de devenir agriculteur.

*Les conséquences de la désertion des campagnes* prennent un certain caractère de gravité. Il se produit dans l'Etat une structure sociale nouvelle ; par la réduction de la classe « dite moyenne » on accroît d'une part, le prolétariat et, d'autre part, le capitalisme. Ces deux tendances opposées, appelées par d'aucuns antagonistes, ne sont pas étrangères à la lutte des classes. Cette lutte s'accroît par la diminution des populations campagnardes.

Le manque de main-d'œuvre rend l'agriculture moins apte à une production rationnelle. Un affaiblissement de la production risque de compromettre le ravitaillement du pays en vivres en cas de conflit armé. Il serait infiniment regrettable si l'on ne reconnaissait la nécessité de la production agricole indigène au moment où cela serait trop tard. Les deux dernières guerres ont prouvé l'importance que revêt la production agricole suisse en pareille circonstance. N'oublions jamais qu'on ne peut improviser une agriculture nationale saine et capable de produire. Il faut la créer et la maintenir. Une agriculture forte et prospère donne à la nation un élément de stabilité économique et sociale. Les paysans qui quittent la terre augmen-

teront dangereusement le contingent des futurs chômeurs. La paysannerie doit rester le bassin d'accumulation de forces vives et une réserve de main-d'œuvre pour l'industrie. La ville mangeuse d'hommes a besoin d'une fontaine de jouvence. Cette affirmation peut paraître quelque peu prétencieuse, elle n'en reste pas moins vraie pour tout autant.

Notre pays, comme tant d'autres, n'échappe pas aux suites démographiques que l'on enregistre dans tous les pays à vie économique évoluée. Natalité décroissante, petite famille avec un ou deux enfants, vieillissement de la population.

Il faut rechercher remèdes à ces effets redoutables.

*L'éducation* devra modifier la mentalité égoïste et matérielle des individus et des couples. C'est un travail de longue haleine qui n'entre pas dans le cadre de ce travail.

Par des mesures économiques, il faudra chercher à *revaloriser* le travail agricole pour combattre l'abandon des campagnes.

La pierre d'angle de la politique agraire sera de maintenir un prix rémunérateur pour la production agricole. Il faudra que les prix soient en rapport avec les frais de production découlant d'une exploitation rationnelle. L'agriculture ne demande pas de subventions, mais du travail et des prix qui lui permettent de vivre. Les subventions ont le double désavantage d'être onéreuses pour les caisses publiques et désobligeantes pour ceux qui les touchent. La politique agraire, devra être doublée par une politique sociale en faveur des agriculteurs, semblable à celle accordée aux autres classes du pays.

Il faudra accorder une législation foncière qui entrave la spéculation sur les terres. La terre ne doit pas être considérée comme une marchandise de spéculation mais comme un outil de travail aux paysans.

Il faudra veiller au maintien d'un taux hypothécaire raisonnable. On parle dans certains milieux financiers d'élever le taux de l'intérêt sur hypothèque de  $\frac{1}{4}$  %. Semblable majoration représente pour l'agriculture une charge annuelle de 12 millions soit 1 ct. par kg. de lait.

Il sera nécessaire d'améliorer et de développer les conditions de travail par une formation professionnelle poussée, lutter contre le morcellement des terres des propriétés, promouvoir les améliorations foncières telles les remaniements parcellaires qui permettent de réduire les frais d'exploitation.

La Suisse devra s'orienter vers le maintien d'un juste équilibre des diverses branches de la production nationale. L'agriculture ne représente plus que le 20 % de l'ensemble de la population. Une nouvelle diminution correspondrait à une anémie nationale. Il faudra y parer.

René Bazin, dans son roman *La terre qui meurt*, évoque d'une façon excellente le problème de la désertion des campagnes en France. La question reste actuelle pour la France comme pour la Suisse. La terre ne doit pas mourir. Il faut la sauver dans l'intérêt général de notre patrie helvétique, et pour cela il faudra la placer au centre de l'économie nationale.

E. LIEFFEL, ing. agr.  
directeur, Courtemelon.